

Après les casinos, le poker français veut avoir droit de cité sur internet

PARIS (AFP) - Autorisé officiellement au printemps dans les casinos, le poker veut aussi avoir droit de cité sur internet alors que le gouvernement s'est dit prêt il y a dix jours à une "ouverture maîtrisée" de son monopole sur les paris (courses, rencontres sportives) à des opérateurs privés.



Tournoi de poker à Ajaccio (© AFP/Archives - Stephan Agostini)

Cinquante-huit casinos ont déjà obtenu l'autorisation pour ouvrir des tables de poker. Un feu vert opportun pour les 193 casinos français qui ont enregistré en 2006 un produit brut des jeux (PJB, différence entre mises et gains) de 2,7 milliards d'euros, soit une progression de 1,33 % par rapport à l'exercice précédent, leur plus faible croissance depuis quinze ans.

Les quatre casinos du groupe Barrière (32 casinos), qui accueillent les joueurs de poker, connaissent un "succès phénoménal", dit-on à la direction du groupe qui ne donne aucune précision chiffrée.

Georges Tranchant, dirigeant du groupe Tranchant (16 casinos), a annoncé à l'AFP que sa première table de poker ouvrirait ce jeudi au casino de Pougues-les-Eaux (Nièvre) et que d'ici la fin de l'année onze autres tables seraient ouvertes.

"Ce sera un mieux et un plus" pour les casinos, a commenté Georges Tranchant qui assure avoir des "échos très favorables" sur les résultats enregistrés dans quatre casinos test, comme à Deauville (groupe Barrière).

L'"ouverture maîtrisée" du monopole d'Etat sur les paris à des opérateurs privés est "une très bonne nouvelle" et constitue une "première brèche dans la muraille", a indiqué à l'AFP Antoine Dorin, président de la Fédération française des joueurs de poker (FFJP).

Début juin, un tournoi de poker de la FFJP avait été perturbé par la police qui avait saisi des affiches et des jetons où apparaissait le logo du sponsor Unibet, une société maltaise de paris en ligne soupçonnée de violer le monopole d'Etat français sur les jeux d'argent.

Pour le président de la FFJP (4.000 membres), le poker en ligne serait "une très bonne chose". Il évalue à "quelques centaines de milliers" le nombre des joueurs de poker français, dont une bonne partie joue régulièrement sur internet.

Le développement du haut débit sur l'internet français leur a permis d'accéder aux centaines de sites spécialisés qui se rémunèrent en prélevant un pourcentage de 5% sur chaque mise entre joueurs. Selon le britannique Party Gaming (www.partygaming.com), leader du secteur, les joueurs ont déposé sur son site 2,7 milliards de dollars (1,9 milliard d'euros) en 2005.

Pour Alexandre Dreyfus, directeur de chilipoker.com, site installé à Malte, le poker en ligne devrait générer en France en 2007 quelque 500 millions de dollars (353 millions d'euros) de dépôts sur les sites. Le dollar est la monnaie de référence de la très grande majorité des sites de poker payant qui ont tous adopté la norme Texas Hold'em, une variante américaine du poker.

Chilipoker.com fondé en 2006 et qui compte déjà une quinzaine de collaborateurs et des bureaux à Malte, Londres, au Costa Rica et en Hongrie, est "prête" à ouvrir une filiale à Paris, explique Alexandre Dreyfus à l'AFP. Ce jeune lyonnais de 29 ans assure qu'il a mis déjà mis en place des "procédures innovantes sur la protection des mineurs" et a signé une convention avec Adictel, société française de prévention contre l'addiction aux jeux.

Antoine Dorin prône la création d'une "haute institution des jeux", à l'image du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), et la création d'un "label de confiance français pour les joueurs de poker sur internet".

Publié le: 04/10/2007 à 07:41:37 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/apres-casinos-poker-a102332.html>